

# Combien vous «coûtera» le gouvernement Michel I?

**Saut d'index, hausse des accises et de la TVA: le PS a sorti sa calculatrice. Des résultats aussitôt contestés côté MR et N-VA, qui fournissent peu d'arguments.**

**BENOÎT MATHIEU**

Ça y est. La guerre des chiffres a repris. Derrière les pièces d'artillerie, on s'en doute: le PS, via son Institut Emile Vandervelde. Qui a voulu calculer combien Michel I – le gouvernement MR/N-VA, dit-on dans les rangs de l'opposition francophone – va aller puiser dans les poches des contribuables. En vert, l'apport généré par la hausse de la déductibilité des frais forfaitaires, que Charles Michel (MR) lui-même avait estimé à 250 euros net. Pour le PS, ce serait même un fifrelin en plus. En rouge,

évidemment, le saut d'index, déjà «socialement corrigé» d'un montant de 127 millions d'euros afin d'épargner les allocataires sociaux – une enveloppe qui sera insuffisante pour ce faire, ont déjà dénoncé tant le PS que la CSC. Soit. En rouge toujours, la hausse des taxes frappant la

consommation, via les accises sur l'alcool (à l'exception de la bière) et le diesel ou la révision partielle de la TVA. De quoi aboutir à ce résultat: d'ici 2018, quand toutes les mesures auront atteint leur vitesse de croisière, le Belge moyen y perdra 336 euros par an (voir infographie). Et le pensionné moyen, lui, verra 562 euros claquer, tous les ans, la porte de son portefeuille.

Bien sûr, le PS a dû travailler à l'aide de moyennes pour chiffrer l'addition en termes d'accises ou de TVA. Pour ce faire, il s'est inspiré d'une étude de la KUL portant sur la répartition d'une hausse des impôts à la consommation en fonction des déciles de revenus. «Pour caricaturer, c'est comme si nous avions un ménage qui roule deux jours par semaine à l'essence, deux jours au diesel et qui prend le train le cinquième jour. Ces montants sont des moyennes.»

## «Enfumage»

Qui sont fortement contestées du côté du gouvernement. Le ministre

des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), dénonce, à première vue, des «erreurs grossières», en annonçant qu'il donnera des chiffres... plus tard. Du côté du MR, on raille l'«enfumage» réalisé par le PS, tout en renvoyant aux mesures prises par le PS

et le cdH à l'échelon régional. Et de citer, en Wallonie, la suppression du bonus-logement et des primes à l'énergie, l'augmentation du prix de l'eau ou encore la hausse des tarifs des TEC et de la Stib – culotté, ce dernier argument, soit dit en passant, quand on ne sait pas encore à quelle sauce sera mangée la SNCB, frappée par un train d'économies.

Soyons de bon compte, cela dit. Le gouvernement n'a jamais prétendu que le saut d'index allait faire plaisir à votre poche. Cette mesure impopulaire, il la prend au nom de la compétitivité et de l'emploi. D'accord, rétorque le PS. Mais pas question de prétendre que ce saut sera «annulé» par la hausse de la déductibilité des frais forfaitaires. Voilà essentiellement à quoi servent ces chiffres socialistes.

**IMPACT DES MESURES DU GOUVERNEMENT MICHEL, SELON LE PS**

Revenu mensuel net	1.750€	1.900€	2.300€	1.500€
	Salaire médian belge	Salaire moyen belge	Comptable avec 10 ans d'ancienneté	Pension moyenne*
Augmentation de la déductibilité des frais forfaitaires	+257€	+257€	+257€	0€
Saut d'index	-359€	-398€	-463€	-394€
Hausse des impôts sur la consommation (accises, TVA)	-185€	-195€	-241€	-168€
<b>Perte annuelle</b>	<b>-287€</b>	<b>-336€</b>	<b>-418€</b>	<b>-562€</b>